

Bulletin d'inscription

École de Musique

Année scolaire 2019-2020

Cadre réservé à l'administration :

Paiement reçu en attente

- Prélèvement :€
 Chèque :€
 Espèces :€
 Chèques Vacances :€
 Pass Culture :€

Nom de l'élève : _____

Prénom de l'élève : _____

Date de naissance : _____ Sexe : F M

Nom du titulaire des chèques (si différent de l'enfant) : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Adresse email : _____

Tél. Domicile : _____ Urgence : _____

INSCRIPTION EN :

Eveil Musical Parcours instrumental ➔ **choisir 3 instruments parmi :**

- | | | | |
|--|--------------------------------------|--|--------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Accordéon | <input type="checkbox"/> Clarinette | <input type="checkbox"/> Flûte traversière | <input type="checkbox"/> Guitare |
| <input type="checkbox"/> Guitare basse | <input type="checkbox"/> Percussions | <input type="checkbox"/> Piano | <input type="checkbox"/> Saxophone |
| <input type="checkbox"/> Trombone | <input type="checkbox"/> Trompette | <input type="checkbox"/> Violon | <input type="checkbox"/> Violoncelle |

Chorale Enfant Chorale Adulte Chant soliste

Instrument : _____ Atelier : _____

Formation Musicale ("solfège") ➔ **veuillez rayez vos impossibilités d'horaires :**

		9 h	10 h	11 h	12 h	13 h	14 h	15 h	16 h	17 h	18 h	19 h	20 h
Lundi	ST MACAIRE												
Mardi													
Mercredi	ST MACAIRE	9 h	10 h	11 h	12 h	13 h	14 h	15 h	16 h	17 h	18 h	19 h	20 h
Jedi	MONTFAUCON								16 h	17 h	18 h	19 h	20 h
Vendredi													
Samedi *	ST MACAIRE	9 h	10 h	11 h	12 h	13 h	14 h	15 h					

* sous réserve de classes complémentaires

✓ **ENGAGEMENT** : En signant, nous nous engageons pour l'année complète 2019-2020 et acceptons le règlement intérieur.

✓ **DROIT A L'IMAGE** : Nous acceptons / refusons que l'École de Musique de Sèvremoine utilise des photographies où figure l'élève inscrit.

✓ **REGLEMENT** : Nous réglons la somme de _____ €

par chèque prélèvement mensuel autre : _____

Date et Signature : _____

Tarifs Annuels 2019-2020

Vous pouvez opter pour :

- le paiement par chèque en 1 fois (à l'ordre de "Ecole de Musique de Sèvremoine")
- le paiement mensuel en 10 fois par prélèvement automatique le 5 du mois (Si nouvelle inscription ou changement de compte, fournir un RIB et remplir le document "Mandat de Prélèvement SEPA")

① Les «Chèques-Vacances» et les «Pass-Culture» sont acceptés (pour ce dernier, nous fournir une attestation CAF de votre quotient familial).

	Enfants et étudiants de Sèvremoine	Adultes de Sèvremoine	Enfants hors Sèvremoine	Adultes hors Sèvremoine
Eveil Musical	93 €	-	103 €	-
Parcours Instrumental	158 €	-	184 €	-
Formation Musicale seule (1)	137 €	150 €	165 €	190 €
Atelier seul (2)	145 € (pour 1 heure) ou 73 € (pour 1/2 heure)			
Chorale (3)	76 €	100 €	83 €	106 €
CURSUS	Formation Instrumentale + Formation Musicale	493 €	683 €	802 €
	Formation Instrumentale seule + Atelier (4)	435 €	645 €	753 €
	Réduction 3 ^{ème} inscription	136 €		-

(1) Sous réserve de 5 inscriptions minimum pour le même niveau.

(2) L'inscription en « Ateliers » n'est possible qu'après avoir acquis le niveau de fin de 1^{er} cycle et avec l'accord du professeur en charge des cours d'Ateliers.

(3) La création d'une chorale pour enfants ou adultes est sous réserve de 15 inscriptions minimum.

(4) La « Formation Instrumentale » seule ne peut être pratiquée qu'après avoir acquis le niveau de fin de 1^{er} cycle. A noter : les adultes ne sont pas obligés de faire de « Formation Musicale ».

① A titre indicatif, jours de présence des professeurs de l'année précédente :

LUNDI : violon (MONTFAUCON) – violoncelle, guitare, cornemuse (ST MAC.)

MARDI : percussions (MONTFAUCON) – trombone, trompette, violon, piano, accordéon (ST MAC.)

MERCREDI : éveil, chorale enfant, guitare, piano, accordéon (MONTFAUCON) – guitare, flûte traversière, saxophone, clarinette, piano, accordéon, percussions, éveil, chorale enfant (ST MAC.) –

éveil, chorale enfant (ROUSSAY) – éveil, chorale enfant, chorale adulte (LE LONGERON)

JEUDI : guitare, piano, accordéon (ST MAC.)

VENREDI : guitare, chant soliste, harmonie (ST MAC.)

SAMEDI : piano, accordéon (ST MAC.)

Informations Générales - À Conserver

- La rencontre avec les professeurs pour déterminer **l'emploi du temps de la Formation Instrumentale** se fait lors de l'Assemblée Générale, qui se tient début septembre, généralement le jeudi suivant la rentrée des classes.
- Les cours ont lieu sur **32 semaines de septembre à juin, dont** une semaine de rencontre parents/professeurs et une semaine consacrée aux examens. En effet, chaque changement de cycle est sanctionné par des examens en FM et FI qui se déroulent sur une semaine, durant laquelle il n'y a aucun cours.
- **Un calendrier** est intégré dans le carnet de correspondance, que nous vous invitons à consulter régulièrement. Vous y retrouverez notamment les dates des auditions des élèves, les semaines de cours, les dates importantes (examens, rencontre avec les professeurs ...)
- Pour une bonne progression, le travail à la maison doit être **régulier**, tant pour le solfège que pour l'instrument. Une fiche semestrielle d'évaluation est envoyée aux parents (en février et juillet).
- Toute **absence de l'élève** n'est pas récupérable.
- **Merci de vérifier vos mails et SMS avant de vous déplacer et de vérifier la présence du professeur avant de laisser l'enfant seul.**
- **Les partitions et instruments** sont à la charge des familles. Cependant, il y a des possibilités de **louer un instrument à l'école de musique** (priorité aux débutants). Plus d'informations sur le site ecoledemusique.sevremoine.free.fr

L'inscription n'est effective qu'après réception :

- du **bulletin d'inscription signé pour l'engagement annuel**,
- du **règlement : par chèque** à l'ordre de ECOLE DE MUSIQUE DE SEVREMOINE (encaissé le 15 septembre), **par prélèvement mensuel** le 5 de chaque mois (compléter le mandat de prélèvement et joindre un RIB si nous ne possédons pas vos coordonnées bancaires), **ou un autre moyen**

Merci de mettre ces documents sous enveloppe ou bien de les agraffer ensemble.

ECOLE DE MUSIQUE DE SEVREMOINE

12 rue Guillaume Macé – Maison de la Paix – Montfaucon-Montigné – 49230 SEVREMOINE
Email : ecoledemusique.sevremoine.free.fr – Directrice Corinne BARDINI : [06.87.07.58.16](tel:06.87.07.58.16)

Inscription

Année scolaire 2019-2020



Email : ecoledemusique.sevremoine@gmail.com
Site internet : ecoledemusique.sevremoine.free.fr

Directrice : Corinne BARDINI – 06.87.07.58.16

PERMANENCES D'INSCRIPTION POUR L'ANNEE 2019-2020

ST MACAIRE	Samedi 22 juin de 10h00 à 12h00	Maison des Arts
MONTFAUCON -MONTIGNE	Mercredi 26 juin de 17h00 à 18h30	Maison de la Paix (12 rue G. Macé à Montfaucon, entrée par l'arrière)